



**NEW BRUNSWICK
REGULATION 2013-49**

under the

**FINANCIAL ADMINISTRATION ACT
(O.C. 2013-227)**

Filed July 22, 2013

Table of Contents

1	Citation
2	Admission to the Village Historique Acadien
3	Rental fees at the Village Historique Acadien
4	Rates for the Château Albert Hotel
5	Fees and rates tax inclusive

**RÈGLEMENT DU
NOUVEAU-BRUNSWICK 2013-49**

pris en vertu de la

**LOI SUR L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE
(D.C. 2013-227)**

Déposé le 22 juillet 2013

Table des matières

1	Titre
2	Droits d'entrée au Village Historique Acadien
3	Droits de location au Village Historique Acadien
4	Tarifs à l'hôtel Château Albert
5	Droits et tarifs taxe comprise

Under section 56 of the *Financial Administration Act*, the Lieutenant-Governor in Council, on the recommendation of the Board, makes the following Regulation:

Citation

1 This Regulation may be cited as the *Fees and Rates at the Village Historique Acadien Regulation - Financial Administration Act*.

Admission to the Village Historique Acadien

2(1) The fees for a single-day entry pass for the Village Historique Acadien are as follows:

- (a) for youths 6 to 18 years of age and students 19 years of age and over with student cards,
 - (i) \$15.50 per person, from the opening date until the third Sunday in September, and
 - (ii) \$7.50 per person, from the third Monday in September until the closing date;
- (b) for adults 19 to 64 years of age,
 - (i) \$17.50 per person, from the opening date until the third Sunday in September, and
 - (ii) \$9 per person, from the third Monday in September until the closing date;
- (c) for adults 65 years of age and over,
 - (i) \$15.50 per person, from the opening date until the third Sunday in September, and
 - (ii) \$7.50 per person, from the third Monday in September until the closing date;
- (d) for a group of 15 persons or more,
 - (i) \$5 per person for youths 6 to 18 years of age and students 19 years of age and over with student cards,
 - (ii) \$12 per person for adults 19 to 64 years of age, and
 - (iii) \$11 per person for adults 65 years of age and over;
- (e) with a corporate rate voucher, \$12 per person for persons 6 years of age and over; and

En vertu de l'article 56 de la *Loi sur l'administration financière*, le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du Conseil, prend le règlement suivant :

Titre

1 *Règlement sur les droits et tarifs au Village Historique Acadien - Loi sur l'administration financière.*

Droits d'entrée au Village Historique Acadien

2(1) Le laissez-passer quotidien au Village Historique Acadien est assorti des droits suivants :

- a) pour les jeunes âgés de 6 à 18 ans et les étudiants âgés de 19 ans et plus munis de leur carte d'étudiant :
 - (i) 15,50 \$ par personne, à partir de la date d'ouverture jusqu'au troisième dimanche de septembre,
 - (ii) 7,50 \$ par personne, à partir du troisième lundi de septembre jusqu'à la date de fermeture;
- b) pour les adultes âgés de 19 à 64 ans :
 - (i) 17,50 \$ par personne, à partir de la date d'ouverture jusqu'au troisième dimanche de septembre,
 - (ii) 9 \$ par personne, à partir du troisième lundi de septembre jusqu'à la date de fermeture;
- c) pour les adultes âgés de 65 ans et plus :
 - (i) 15,50 \$ par personne, à partir de la date d'ouverture jusqu'au troisième dimanche de septembre,
 - (ii) 7,50 \$ par personne, à partir du troisième lundi de septembre jusqu'à la date de fermeture;
- d) pour les groupes d'au moins quinze personnes :
 - (i) 5 \$ par personne, pour les jeunes âgés de 6 à 18 ans et les étudiants âgés de 19 ans et plus munis de leur carte d'étudiant,
 - (ii) 12 \$ par adulte âgé de 19 à 64 ans,
 - (iii) 11 \$ par adulte âgé de 65 ans et plus;
- e) pour les personnes munies d'un bon au tarif d'entreprises, 12 \$ par personne âgée de 6 ans et plus;

(f) for a Fully Independent Traveller (FIT) entry, \$12 per person for persons 6 years of age and over.

2(2) The fees for a single-day entry family pass for the Village Historique Acadien valid for up to two adults accompanied by youths 6 to 18 years of age are as follows:

- (a) \$42 from the opening date until the third Sunday in September;
- (b) \$21 from the third Monday in September until the closing date;
- (c) \$32 with a corporate rate voucher; and
- (d) \$32 for a Fully Independent Traveller (FIT) entry.

2(3) The fees for a season pass for admission to the Village Historique Acadien from the opening date to the closing date, are as follows:

- (a) \$44 for an individual pass valid for a person 6 to 64 years of age;
- (b) \$55 for a senior pass valid for an adult 65 years of age or over accompanied by one guest; and
- (c) \$77 for a family pass valid for up to two adults accompanied by youths 6 to 18 years of age.

2(4) The fee for a single-day admission to the Village Historique Acadien education program, *les enfants du village*, which includes a group photo, is \$39.

Rental fees at the Village Historique Acadien

3 The fee for renting a meeting room at the Village Historique Acadien is \$125 per day.

Rates for the Château Albert Hotel

4 The rates for rooms at the Château Albert Hotel are as follows:

- (a) during the regular season, from July 1 to August 31, inclusive,

f) pour les personnes de la catégorie voyageurs autonomes, 12 \$ par personne âgée de 6 ans et plus.

2(2) Le laissez-passer quotidien familial au Village Historique Acadien valide pour un maximum de deux adultes accompagnés de jeunes âgés de 6 à 18 ans est assorti des droits suivants :

- a) 42 \$ à partir de la date d'ouverture jusqu'au troisième dimanche de septembre;
- b) 21 \$ à partir du troisième lundi de septembre jusqu'à la date de fermeture;
- c) 32 \$ pour les personnes munies d'un bon au tarif d'entreprises;
- d) 32 \$ pour les personnes de la catégorie voyageurs autonomes.

2(3) Le laissez-passer saisonnier au Village Historique Acadien à partir de la date d'ouverture jusqu'à celle de fermeture est assorti des droits suivants :

- a) 44 \$ pour le laissez-passer individuel valide pour une personne âgée de 6 à 64 ans;
- b) 55 \$ pour le laissez-passer de personnes âgées valide pour un adulte âgé de 65 ans et plus accompagné d'une personne;
- c) 77 \$ pour le laissez-passer familial valide pour deux adultes tout au plus accompagnés de jeunes de 6 à 18 ans.

2(4) Le laissez-passer quotidien au titre du programme éducatif du Village Historique Acadien, *les enfants du village*, comprenant une photo de groupe, est assorti de droits de 39 \$.

Droits de location au Village Historique Acadien

3 Les droits de location quotidiens d'une salle de réunion au Village Historique Acadien sont de 125 \$.

Tarifs à l'hôtel Château Albert

4 Les tarifs pour la location de chambres à l'hôtel Château Albert sont les suivants :

- a) durant la saison régulière, du 1^{er} juillet au 31 août inclusivement :

- (i) \$90.34 for a room with a private bathroom in the hallway, and
 - (ii) \$158.14 for a room with a private bathroom in the room;
- (b) during the off-season, from September 1 to June 30, inclusive,
- (i) \$79.04 for a room with a private bathroom in the hallway, and
 - (ii) \$124.24 for a room with a private bathroom in the room;
- (c) for ten rooms or more,
- (i) \$79.04 for a room with a private bathroom in the hallway, and
 - (ii) \$124.24 for a room with a private bathroom in the room; and
- (d) at the government rate,
- (i) \$79.04 for a room with a private bathroom in the hallway, and
 - (ii) \$124.24 for a room with a private bathroom in the room.

Fees and rates tax inclusive

5 The fees and rates set out in this Regulation are tax inclusive.

N.B. This Regulation is consolidated to June 24, 2014.

- (i) 90,34 \$ pour une chambre avec accès à une salle de bains privée dans le couloir,
 - (ii) 158,14 \$ pour une chambre avec salle de bains privée dans la chambre;
- b) hors-saison, du 1^{er} septembre au 30 juin inclusivement :
- (i) 79,04 \$ pour une chambre avec accès à une salle de bains privée dans le couloir,
 - (ii) 124,24 \$ pour une chambre avec salle de bains privée dans la chambre;
- c) pour dix chambres ou plus :
- (i) 79,04 \$ pour une chambre avec accès à une salle de bains privée dans le couloir,
 - (ii) 124,24 \$ pour une chambre avec salle de bains privée dans la chambre;
- d) au tarif gouvernemental :
- (i) 79,04 \$ pour une chambre avec accès à une salle de bains privée dans le couloir,
 - (ii) 124,24 \$ pour une chambre avec salle de bains privée dans la chambre.

Droits et tarifs taxe comprise

5 Les droits et tarifs fixés au présent règlement comprennent la taxe.

N.B. Le présent règlement est refondu au 24 juin 2014.